

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Juin 2025

PORQUEROLLES 2025

UN LOTO POUR AIDER AU FINANCEMENT DE LA GLASSE DE MER

SKI CLUB DU BARIOZ

UNE SAISON 2024-2025 RÉUSSIE !

VIE LOCALE

ÇA BOUGE À CRÊTS EN BELLEDONNE !!

FRELONS ASIATIQUES

SAUVONS LES ABEILLES !!!

#28

AGENDA 4



VIE SCOLAIRE..... 5-7



SPORT 8-11



COUP DE PROJECTEUR.....12-13



VIE LOCALE 14-31



ENVIRONNEMENT..... 32



INFOS MUNICIPALES 33-38



RÉPERTOIRE 39

**NAISSANCES**

12/01/2025 CHOPINEAU Lévana
 27/01/2025 JUGE Samuel, Stéphane
 21/02/2025 NOIREZ Pablo, Mario, David
 23/02/2025 PRAPANT Camille
 26/02/2025 SESTIER Nathan
 08/03/2025 ZAARI Adam
 22/03/2025 ROTA Jenna, Kheira

MARIAGES

22/03/2025 DELGADO Francisco et SALAZAR MARQUEZ Neila

DÉCÈS

14/01/2025 OUAHBA Marc
 27/01/2025 MOLINA Denise épouse FABIEN
 23/02/2025 SOUQUET-GRUMEY Colette, Charlotte ép SEMENZATO
 31/03/2025 POUCHOT-BOULIN Joseph, Jean
 13/04/2025 BATOUX Bernard
 30/04/2025 JORQUERA-ALCARAZ Fernand, Albert

WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX :  Mairieceb
 Crets En Belledonne  @ceb_communication

Associations, entreprises, ... Vous souhaitez proposer un article dans L'écho des Crêts une seule adresse pour nous envoyer votre proposition de texte et vos éléments graphiques (photo, logo etc..) :

lechodescrets@gmail.com

CRETS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com



#28

EDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers ami(e)s,

Cette 28^{ème} édition de L'Echo des Crêts vous présente les moments forts de la vie de votre commune, moments passés et à venir.

Comme vous avez pu le constater depuis quelques numéros le nombre de pages de votre journal communal est devenu conséquent.

Cela reflète le dynamisme des différents acteurs qui nous proposent de nombreuses animations tout au long de l'année. On ne peut que les remercier.

Cette 28^{ème} édition ne fait pas exception à la règle puisque vous pourrez y découvrir entre autres le voyage extraordinaire réalisé par un habitant de notre commune, l'avancée des travaux ainsi que le programme des Estivales 2025.

La municipalité espère que ce programme 2025, volontairement varié pour que chacun s'y retrouve, vous plaira et vous souhaite un bel été !

Nous vous donnons rendez-vous au mois d'octobre pour le numéro 29.



Agnès DARBON
 Conseillère Municipale - Déléguée à la communication



Présentation de la commune de Crêts en Belledonne

**VIDÉO DE CRÊTS EN BELLEDONNE :
 REDÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE !**

**VISIONNEZ LA VIDÉO DE PRÉSENTATION DE LA
 COMMUNE SUR WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR**

Le film de quelques minutes présente les infrastructures, les services, le tissu économique, agricole et associatif, les activités et les animations de la commune, etc.



JUIN

SAMEDI 21
FÊTE DE LA MUSIQUE
au Bassin du Flumet
à partir de 15h (repli à la Pléiade en cas de mauvais temps)

SAMEDI 28
FESTI'DANSE EN CRÊTS
au Gymnase



LUNDI 14
FEU D'ARTIFICE ET SOIRÉE DAN-SANTE
au Bassin du Flumet
à la tombée de la nuit



DIMANCHE 07
TOUR DES HAMEAUX
Inscription à la Salle des Fêtes
de 8h à 10h
(3 € pour les plus de 12 ans)



SAMEDI 26
BAL GUINGUETTE
à l'Aire du Lac de Morêt-de-Mailles
à partir de 20h



DIMANCHE 07
VIDE-GRENIERS
au Lac de Morêt-de-Mailles
organisé par Plaisir des arts

OCTOBRE

DIMANCHE 12
LE LAC EN ROSE
(dans le cadre d'Octobre rose)
au bassin du Flumet
(repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps)



SAMEDI 09
NUIT DES ÉTOILES
précédée d'une séance contes
au Complexe sportif
à partir de 20h15

AOÛT

VENDREDI 05
SOIRÉE ANNÉES 80/90
Place de la Mairie
à partir de 20h

SEPTEMBRE

DIMANCHE 19
REPAS DES ANCIENS
à la Salle des Fêtes
organisé par Les Mousquetaires des temps futurs

LE 100^{ÈME} JOUR D'ÉCOLE !

JEUDI 10 AVRIL 2025 !

Depuis le jour de la rentrée des classes, nous comptons méthodiquement chaque jour de classe.

Cela a permis aux élèves de CP /CE1 d'aborder la numération et surtout le passage à la dizaine. Des petits calculs et problèmes sont évoqués afin de grouper par 10 nos crayons et d'essayer de connaître la date du fameux centième jour d'école...car ce sera un jour de fête, rempli de surprises !!!



10 UNITÉS = 1 DIZAINES
10 DIZAINES = 1 CENTAINE !



NOS JARDINIERS EN HERBE FÊTENT LE PRINTEMPS !

Après avoir planté des bulbes de fleurs à l'automne, la classe de CP/CE1, de Mme APPOLONI EL AÏDI Nathalie, a patiemment attendu les beaux jours pour assister à la floraison des tulipes, narcisses et jacinthes !

Les enfants ont pu ainsi observer les différentes étapes d'une plante. Ensuite, la petite équipe s'est attelée à la préparation du jardin. A tour de rôle, les élèves ont bêché, désherbé à la main et enrichi de terreau le petit coin de potager. Les pommes de terre sont plantées. Le semis de tomates cerises et d'oignons prend forme en classe. Plus que quelques rayons de soleil et nous sèmerons les radis !

Viendra ensuite l'heure de la dégustation...



RÉPONSES

quizz sur le patrimoine historique et industriel de Saint Pierre d'Allevard.

1C - 2A- 3A et B - 4B -5A- 6C- 7B - 8B -9B - 10B -11B -12B -13B - 14B - 15B - 16B 17C -18C - 19B -20D - 21B - 22B -27C

Les questions 23, 24, 25 et 26 étaient des questions en doublon.

Pour le reportage sur la tour d'Aquin, ce sera dans le numéro qui suivra celui-ci.



MARCHÉ de Producteurs

Tous les **JEUDIS**
de **16h à 19h**
- AIRE du LAC -
Morêt de Mailles



PORQUEROLLES 2025



Un immense merci à toute l'équipe du sou des écoles pour cette très belle soirée du loto de Porquerolles dont l'organisation fut sans faille.

Nous tenons également à rendre un hommage tout particulier à Sophie Suma, présidente du sou, pour son investissement, sa générosité, son efficacité, sa bonne humeur... Elle a été, une nouvelle fois et pour la dernière fois, le pilier de cette aventure bien qu'elle n'ait plus d'enfants dans cette école.

Nous soulignons également un bel engagement des enfants et de leurs familles. Et enfin, nous souhaitons remercier la municipalité pour son soutien dans ce beau projet.

Les enseignants de CM Corinne, Florence, Sylvie et Xavier

UN LOTO GRANDIOSE

Le 22 mars dernier a eu lieu notre traditionnel "Loto De Porquerolles", afin d'aider au financement de la classe de mer de l'école élémentaire de notre commune, qui aura lieu du 1er au 6 juin 2025.

Avec des lots magnifiques, nous avons fait salle comble en remplissant la salle de la Pléiade avec 1 000 personnes. Encore toutes nos excuses pour les personnes restées à l'extérieur.

Nous remercions une nouvelle fois tous les donateurs pour leurs magnifiques lots, les bénévoles pour leurs aides pendant les 6 mois de préparation et le jour J, les "joueurs" et "joueuses" pour votre présence. Car grâce à vous tous, l'équipe du Sou des Écoles de Crêts en Belledonne est heureuse et fière d'avoir remis un chèque d'un montant extraordinaire de 10 000 € pour la classe de mer.

Rendez-vous en 2027 pour notre prochain loto !!!

L'équipe du Sou



TEMPS FORTS

Depuis janvier, les élèves participent à des temps forts, en dehors de leur salle de classe, pour faire vivre le projet d'école.

Un projet danse a commencé. Financé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan et la municipalité dans le cadre des EAC, le projet regroupant les 5 classes de cycle 2 (CP, CE1, CE2) permet de :

- Voir (spectacle à la MC2 de Grenoble en janvier et représentation de danse de la Renaissance)
- Rencontrer (échanges avec des danseurs, exposition sur la danse à la médiathèque)
- Pratiquer (cycle de pratique avec As2danse avec une représentation du spectacle par les enfants lors de festidanse le 28 juin prochain).



Projet «danse»

Une journée «mathématiques»



Une journée banalisée autour des mathématiques a eu lieu le vendredi 21 mars, préparé en formation d'équipe et concernant toutes les classes. Les CM ont écrit des énigmes et défis que les CP, CE1, CE2 ont pu réaliser par équipe. En lien avec la semaine nationale des mathématiques dont le thème est « hors les murs », Entraide, coopération, motivation des enfants à l'apprentissage des mathématiques et goûter étaient au rendez-vous !

Printemps des Poète



Bien d'autres actions ont lieu au sein de l'école, toujours au service des apprentissages des élèves : opération « tulipes », journée de Soutien Et de Partage sur l'Obésité (conférence dans les classes et préparation de productions exposées lors du salon), vélo, piscine, course d'orientation, classe de mer, chorale, printemps des poètes ...

Une journée «Ski»



De bonnes conditions (météo, neige) ont permis aux 151 élèves de CE2, CM1, CM2 de skier en février. Beaucoup de progrès ont été constatés, surtout chez les non skieurs.

Ce sport permet une découverte d'un autre milieu, avec des notions de prises de risque contrôlé dans un environnement différent de l'enceinte de l'école mais aussi de développer la motricité et l'autonomie.



journée de Soutien Et de Partage sur l'Obésité



SKI CLUB DU BARIOZ

UNE SAISON 2024-2025 RÉUSSIE !

Comme chaque année, à l'occasion de la remise des récompenses le dimanche 13 avril 2025, la salle des fêtes a accueilli les quelques 130 jeunes, leur famille, les moniteurs et les bénévoles du club.

Le président a fait une rétrospective de la saison en images qui a permis de se remémorer les bons moments passés à la station du Grand Plan.

Cette saison 2024-2025 a été particulièrement réussie dès le stage de Noël et jusqu'à mi-mars.

Toutes les activités prévues au calendrier ont été réalisées : deux stages lors des vacances, les sorties du samedi, deux courses de la FFS (Fédération française de ski), la descente aux flambeaux avec le ski nocturne, l'accueil des écoles, les classes de neige et les colonies de vacances Total.



Ce fut une très belle saison du côté des compétiteurs également, qui s'entraînent avec le CO 7 Laux et ont brillé. En particulier lors de la sélection à la Scara, la course internationale en mars à Val d'Isère.

Lors de la remise des médailles, chaque enfant a reçu le carnet ESF (École du ski français) et un cadeau offert par le club. Une coupe a été attribuée à la meilleure fille et au meilleur garçon de chaque catégorie.



Le trophée Miazzolo a récompensé Romy, la plus jeune skieuse. Le challenge de l'encouragement est revenu à Adrien et celui de la meilleure permanence aux bénévoles qui ont réalisé le meilleur chiffre d'affaires. Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est l'équipe 3 qui l'a emporté.

Des remerciements ont été adressés aux bénévoles, à la municipalité de Crêts en Belledonne, aux équipes techniques de la commune, aux pisteurs du Barioz, aux sponsors et administrations territoriales qui, tous ensemble, contribuent au succès du Ski Club du Barioz et font que l'aventure de ce club atypique se poursuit.



ECOFFON CHALLENGE

L'association Bel'donne Running de Crêts en Belledonne a organisé le samedi 5 avril 2025 la 1^{ère} édition de l'Ecoffon Challenge.

Un défi original de trail et de randonnée attendait les participants, une boucle exigeante de 4 km et 350 m de dénivelé positif, à répéter autant de fois que possible, en 6 heures ou en 3 heures.

Sous un grand soleil et dans une ambiance très conviviale, une centaine de passionnés se sont dépassés pour enchaîner les boucles accompagnée par les encouragements d'une trentaine de bénévoles qui assuraient la sécurité, le ravitaillement ou l'animation.



Au départ du parc Mon Exil, le parcours a traversé le bourg direction la Tour d'Aquin pour emprunter ensuite le sentier direct de l'Ecoffon avec 30 % de moyenne, afin de sortir vers le hameau de la Tour et redescendre par le chemin historique.

Félicitations aux 4 coureurs qui ont réalisé 11 tours, soit 44 km et 3900 m de dénivelé en 6h. Quant au record de la montée, il revient à Frédéric Charroud, avec 13mn 17 sec, membre de Bel'donne Running.





UNE SAISON À L'ESPACE NORDIQUE DU BARIOZ



Début décembre, le paysage s'est paré d'un joli manteau blanc, annonçant le début de la saison hivernale de l'Espace Nordique du Barioz.

Ces premières chutes de neige ont permis d'ouvrir le domaine nordique le 21 décembre.

Comme chaque année cette ouverture a été préparée minutieusement, dès le mois d'octobre, par les bénévoles du conseil d'administration ; et les tâches sont nombreuses :

- Le recrutement de salariés du foyer de fond ;
- La recherche des fournisseurs pour l'approvisionnement du refuge et du foyer de fond (avec une priorité donnée aux produits locaux et bio) ;
- La recherche des groupes de musiciens bénévoles qui assureront l'animation des 6 soirées au refuge et l'élaboration du planning ;
- Il y a aussi l'élaboration des plannings pour accueillir les écoles, les plannings des manifestations sportives, des gardes du refuge du Crêt du Poulet assurées par les bénévoles et la liste est encore longue !

Le 21 décembre, nos 4 salariés ont repris leur fonction au foyer de fond pour accueillir et conseiller les clients et les écoles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La nouvelle équipe de pisteurs-secouristes embauchés par la mairie a montré son professionnalisme tout au long de cette saison marquée par un enneigement aléatoire. Les services techniques de la commune ont été très réactifs pour intervenir et prêter main forte aux pisteurs.



L'ACCUEIL DES ÉCOLES :

Cette saison nous avons accueilli 8 écoles situées dans la vallée et aux environs. Il est dommage que les écoles proches ne participent pas plus à ces activités locales.

Les élèves ont été encadrés par des moniteurs de ski diplômés, par les enseignants et des parents agréés.

- Sorties ski de fond : 11 journées et 10 demi-journées
- Sorties raquettes : 1 journée et 4 demi-journées

Ce qui représente au total 1200 passages d'élèves au foyer. Les professeurs nous ont fait des retours très positifs quant à la qualité de l'encadrement et de l'accueil sur le domaine.

L'ACCUEIL AU REFUGE :

Le refuge est resté ouvert pendant toutes les vacances de Noël et les 3 zones de février ainsi que tous les week-ends et les vendredis pour les soirées musicales ; ce sont près de 90 bénévoles qui se sont relayés pour accueillir les clients en journée ou en nuitées.

Nous avons réalisé environ 400 nuitées cette saison, ce qui représente une fréquentation moyenne.

LES SOIRÉES MUSICALES DU VENDREDI :

Ces soirées conviviales limitées à 40 personnes, sont toujours très appréciées et nous avons pratiquement fait le plein chaque soir.

- Le 24 janvier : Bal Folk avec le groupe Puccini Spritz
- Le 7 février : Jazz avec Raggy Jazz Band
- Le 21 février : Musique Irlandaise
- Le 28 février : soirée astronomie, montée sous les étoiles avec Stéphane Hubac
- Le 14 mars : Duo Harriet #
- Le 21 mars : musique Klezmer avec le Grenoble Klezmer Collective

DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS SPORTIVES ONT AUSSI RYTHMÉ CETTE SAISON :

- Le 19 janvier : Journée de la Glisse.

"Osez le nordic", Journée de la Glisse organisée en collaboration avec Nordiclère qui nous a mis à disposition des athlètes de haut niveau pour son encadrement : 1h de cours avec prêt de matériel gratuit.

L'objectif de cette journée régionale était de faire découvrir le skating pour les débutants, ou de se perfectionner pour les autres.

- Le 26 janvier : initiation au biathlon au Foyer de fond puis le 2 mars au refuge.

Encadrés par des bénévoles les participants ont pu se familiariser avec le tir à 10 mètres avec une carabine laser. Ces journées ont été très appréciées par les enfants et les adultes. Nous avons



eu une trentaine de participants à chaque fois.

- Le 8 février : challenge Jocelyn Pelle.



Cette course régionale organisée par le CO 7 Laux a rassemblé 250 participants.

- Le 9 février : Course du Grand Rocher.



Organisée conjointement par un groupe de passionné de ski alpinisme et l'Espace Nordique du Barioz, 35 bénévoles ont

œuvré pour le bon déroulement de cette manifestation. Cette course relais a fêté ses 10 ans et a été parrainée par notre biathlète locale : Marie Dorin championne olympique et quintuple championne du monde.

83 coureurs étaient engagés.

RENDEZ-VOUS LA SAISON PROCHAINE LE 8 FÉVRIER 2026

- Du 03 au 07 mars : stage de ski de fond enfants. Le stage a été annulé par manque de participants.

- Le 9 mars était planifié la première course des Barjioz.

Première course relais, ski de fond et ski alpin, organisée conjointement par le Ski Club du Barioz et l'Espace Nordique du Barioz. Malheureusement le manque d'enneigement et de participants nous ont conduit à annuler cette course.

Rendez-vous la saison prochaine le 25 janvier 2026

La saison s'est terminée le dimanche 30 mars.

Le 25 avril, les bénévoles se sont retrouvés pour la présentation du bilan de fin de saison, autour d'un apéritif dînatoire.

La saison prochaine l'Espace Nordique du Barioz fêtera ses 50 ans.

Nous vous disons à l'année prochaine !



MISSION ANTARCTIQUE

Je m'appelle David Brunet et j'habite Crêts en Belledonne. Ma passion, c'est l'Antarctique !

En effet, me voilà de retour de ma sixième mission en Antarctique, sur la base de Concordia où je viens de passer plusieurs mois, au milieu de ce continent glacé.

Concordia (station franco-italienne opérée par l'Institut polaire français) est l'une des trois seules stations implantées à l'intérieur du continent Antarctique, ce qui en fait un lieu important pour les réseaux d'observation sismique et géomagnétique de notre planète.

Concordia est construite sur le site du Dôme C, sur une calotte glaciaire de 3 300 m d'épaisseur qui permet, à travers des carottages de glace, de retracer le climat terrestre des années passées. La station est composée de deux tours, l'une accueillant les activités « calmes » (chambres, laboratoires, hôpital, etc.), l'autre les activités « bruyantes » (cuisine, séjour, salle de sport, ateliers, etc.) et de bâtiments techniques. Pendant la campagne d'été, une partie du personnel est logée au camp d'été : un ensemble de constructions et de tentes situé à 500 m de la station. Autour, différents bâtiments hébergent des installations scientifiques.



Mon emploi cet été : technicien polyvalent. Un peu de charpente, de la mécanique, de la conduite d'engins divers et de la logistique polaire. Nous sommes partis de Paris mi-octobre, puis rendez-vous avec les 30 premiers arrivés en Nouvelle Zélande, pour prendre les premiers vols et aider à l'ouverture de la base. Mais comme pour chaque mission, cela ne se passe pas comme prévu ; la météo sur place étant assez rigoureuse et violente, cela nous octroie 5 jours supplémentaires pour connaître les nouveaux, dont les hivernants techniques.



COUP DE PROJECTEUR



Nous mettons environ 12 jours pour arriver sur site, nous avons d'abord fait escale à la station Italienne de Mario Zucchelli, sur la côte à la Baie Terra Nova en Antarctique, histoire d'adapter le corps aux premiers degrés négatifs et les yeux, à la féerie d'images incroyables, uniquement visible dans cette partie du monde !



Ensuite, c'est le départ pour Concordia. Je fais partie du premier vol, celui des « anciens » pour l'ouverture de la saison et de la base.

Mais avant tout effort, pas d'effort, avec prise de la saturation en oxygène pour le suivi et voir si le corps s'adapte ! En effet, celui-ci a besoin de s'acclimater au 3 300 mètres d'altitude, qui frôlent presque les 3 800 mètres du fait de la pression atmosphérique très basse.



Comme une course en haute montagne type Mont blanc, le manque d'appétit, les insomnies et les céphalées sont notre quotidien. De plus, il fait beaucoup plus froid que d'habitude, moins 65°C, et j'avoue même si j'aime cette ambiance, ça pique.



transmission radio du pôle Sud au bateau russe océanique en mission au pôle Nord !

Le retour se fait fin janvier par avion, une partie vers la base de Casey (une station australienne permanente en antarctique) où il fait 1°C, c'est presque la Polynésie pour nous !

Certaines années, on fait un plouf après la visite médicale, l'eau est à moins 2°C. Sinon on rentre par la station française de Dumont d'Urville, du nom du premier français à avoir posé le pied en Antarctique. Un seul mot : MAGIQUE : les paysages changeants au gré du soleil, du vent, du ciel, les animaux terrestres, marins et volants, et bien sûr la star des lieux, le manchot Empereur ! Selon les



périodes, on peut voir les naissances et les départs en migration.

J'ai fait une saison et je ne compte plus les couchers de soleil qui durent des heures, les après-midis à être fasciné par l'agilité des volatiles qui narguent Éole, les jets d'écume au loin trahissant le passage d'une baleine ou d'un orque.

J'ai eu la chance de rentrer par le raid. On appelle « raid » le convoi qui, à quatre reprises pendant l'été austral, parcourt la distance entre les installations Robert Guillard sur la côte de la terre Adélie et la station Concordia pour ravitailler cette dernière en vivres, carburant et matériel.



Puis la mission débute : déneigement autour de la base, préparation de la piste d'atterrissage des avions, sortie des dameuses, tracteurs et motoneiges de leur hivernage !

Il faut remettre le camp d'été en préchauffe (local qui accueille les estivants et qui sert de secours au cas où). Voilà la saison lancée : les avions se suivent, le programme est chargé car nous n'avons que 3 mois pour tenir le planning.

Il fait toujours grand bleu et le soleil domine, il tourne autour de nous, suivie de son alter ego nocturne, la Lune. Les fêtes de fin d'année sont une pause attendue par tous. Les cuisiniers nous régalent. La fabrication de cadeaux est propice à faire découvrir les métiers du bois et du métal aux scientifiques et autres non bricoleurs. L'imprimante 3D tourne à plein régime.

Ces soirées, moments de partage et de rires forment notre famille polaire de procuracy et nous rappellent que la nôtre, la vraie est à 16 500 km et doit gérer le quotidien, les imprévus et autres tracasseries administratives.

Pour nous, pas de téléphone, pas de facture ni de carte bancaire, et si on veut, même pas d'information sur ce qui se passe sur notre bonne planète !

Arrive ensuite la semaine après le jour de l'An, il faut commencer à terminer les chantiers, anticiper les départs, les fermetures, les commandes, les inventaires des stocks de cette petite ville.

J'ai également pour passe-temps la transmission par radio longue distance. J'ai pu amener du matériel afin de transmettre depuis la base et même établir un petit record de



Environ 12 jours à conduire des énormes tracteurs sur chenilles en tirant un total de 720 tonnes. Sur fond de paysage qui change peu, sauf quand la tempête fait rage et qu'en plein phare, de jour la visibilité est nulle. Belle expérience humaine et mécanique, qui permet le questionnement de soi. Car quoi qu'il arrive, nous sommes seul, 10 personnes livrées à elles-mêmes, des mécanos, un docteur et il faut que ça avance !

L'autre alternative à l'avion, reste le bateau, le fameux Astrolabe (ou « gastrolabe » suivant la mer rencontrée), navire brise-glace avec lequel la Marine nationale effectue des missions de logistique polaire entre Hobart en Tasmanie et la base scientifique française en Antarctique Dumont-d'Urville, soit une distance

d'environ 2700 km, en traversant les mers les moins calmes de la planète, où l'équilibre précaire domine le meilleur funambule. Les vents ont pour nom de scène 40èmes rugissants, 50èmes hurlants et 60èmes déferlants !

Un grand merci à la commune de Crêts en Belledonne qui m'a soutenu dans cette sixième mission en Antarctique.





HOMMAGE

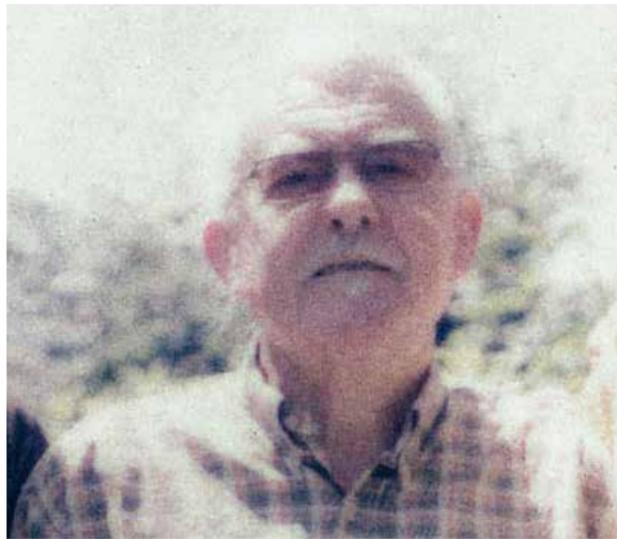
Deux conseillers municipaux des municipalités Coquand et Janet nous ont quittés récemment, Raymond Veyret le 17 juin 2024, Gilbert Moncenis le 9 janvier 2025.

Gilbert Moncenis-Chonchon est né le 30 mai 1938 au hameau du Chaboud dans une famille paysanne. Très tôt, il s'intéresse à la musique.

En 1956, quand EDF est arrivée avec un projet de réalisation d'un bassin sur les marais du Flumet, il est embauché comme manœuvre pour effectuer des travaux de carottage, préliminaires au percement des galeries de l'usine hydroélectrique du Cheylas. En 1957, il est embauché aux Forges d'Alleverd à l'atelier de Champ Sappey. Puis ce fut le service militaire dont 15 mois et demi en Algérie. En 1962 il épouse Simone Dettoma avec laquelle il aura trois enfants. Il contribue à la création de la FNACA (Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Le 14 mars 1965, il est élu conseiller municipal sur la liste du maire Marcel Coquand. Il le restera 12 ans jusqu'en 1977. Sous l'impulsion du maire, de son premier adjoint Adrien Janet et avec l'aide de Nestor Arondelle, directeur, il participe au réveil de la Fanfare Municipale en sommeil depuis 1949.

En mars 1971, Gilbert Moncenis-Chonchon est réélu et **Raymond Veyret** fait son entrée au conseil. Originnaire du hameau de Montgoutoux, où il est né le 2 juillet 1937, son enfance est marquée par le décès à la guerre de son père Marius – le 22 juin 1940 – à l'âge de seulement 29 ans.



Gilbert Moncenis-Chonchon et son épouse Simone Dettoma

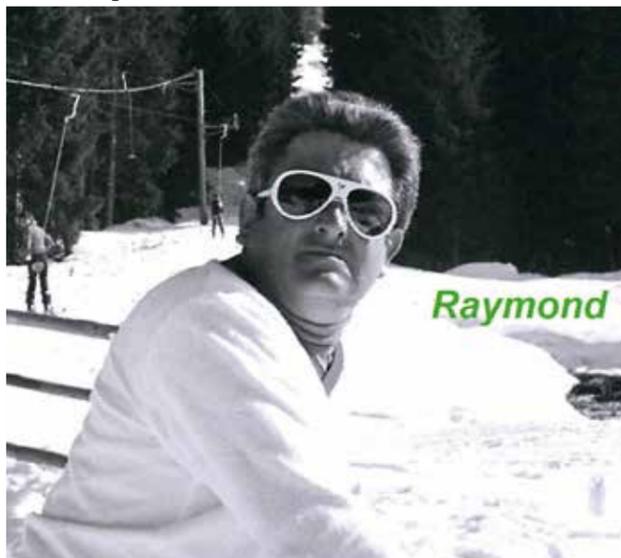
Il est élevé avec son frère Daniel par leur mère Alice. Il épouse Adrienne Jon avec laquelle il aura trois enfants et se fixera au hameau des Granges.

Le 6 mars 1972, le maire, Marcel Coquand, meurt subitement au début de son sixième mandat. Gilbert Moncenis-Chonchon nous dira que ses obsèques furent grandioses et émouvantes, avec le concours de la Fanfare de Saint-Pierre qui jouera de nombreuses partitions funèbres. Un imposant cortège formé par une foule immense d'officiels, de Saint-Pierrains et des enfants des écoles accompagne Marcel Coquand depuis son domicile à Rapin jusqu'au cimetière de Saint-Pierre en passant par l'Avenue d'Uriage et la Grand-Rue, avec un arrêt devant « sa » mairie, qu'il dirigeait depuis août 1944.

Le conseil municipal est alors complété avec l'élection de Jacques Font, et Adrien Janet est élu maire jusqu'aux élections suivantes, celles de mars 1977. Les belles réalisations municipales se poursuivent avec notamment la création des classes de mer – la première à Sanary en juin 1974 – et la naissance de la station du Grand Plan (opérationnelle pour Noël 1974) et du Foyer de Fond du Barioz.

Raymond Veyret s'investira à fond dans la station du Grand Plan à partir de 1974. Il est vice-président du Ski-Club du Barioz que dirige Marcel Pramotton. C'est l'époque où les conjoints des membres du club, parmi lesquels Adrienne Veyret, sont pleinement investis dans le fonctionnement et l'encadrement du club. Ainsi, Gilbert Moncenis-Chonchon et son épouse Simone animent bénévolement avec d'autres membres le Foyer de Fond du Barioz. Gilbert sera ensuite très actif auprès du Comité d'Établissement d'UGIMAG puis auprès de l'ADMR.

Avec les disparitions de Gilbert Moncenis-Chonchon et de Raymond Veyret, c'est une page glorieuse de la vie de Saint-Pierre-d'Alleverd qui se clôt, marquant un moment important dans la belle histoire de notre commune.



Raymond Veyret et son épouse Adrienne Jon



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le soleil était présent pour la commémoration du 19 mars, journée du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Elle s'est déroulée en présence des anciens combattants et de membres du conseil municipal. Merci à toutes les personnes présentes.

Un pot de l'amitié servi en mairie a permis aux participants de passer ensuite un moment convivial.



CÉRÉMONIES DU 8 MAI

C'est sous un ciel gris que les citoyens de la commune ont célébré les quatre-vingts ans de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

Cette célébration s'est effectuée en deux temps.

Tout d'abord, les anciens combattants, les pompiers, les élus et les habitants se sont retrouvés au monument aux morts de la commune historique de Morétel-de-Mailles.

Ensuite, le traditionnel défilé emmené par l'harmonie du Pays d'Alleverd s'est élancé exceptionnellement de la place du Foyer (travaux dans la Grande Rue obligent) pour se rendre au monument aux morts de la commune historique de Saint Pierre d'Alleverd. Après les discours et l'énoncé par les enfants des écoles des noms des habitants de la commune morts pendant la seconde guerre mondiale, les élus ont eu le plaisir de servir le verre de l'amitié.





LA COOPÉRATION AVEC LE SÉNÉGAL COMMENCE À PRENDRE SON ENVOL

La commune à travers l'accompagnement sur le terrain d'ARCADE permet de développer la commune de Bandafassi.



VOLET APPUI À LA GOUVERNANCE

La commune était demandeuse de formations à destination des élus afin de renforcer leurs rôles et responsabilités au sein du conseil municipal. Un état des lieux du niveau de compréhension de la démocratie locale a été fait afin de créer 2 formations. La 1^{ère} formation a eu donc lieu fin novembre 2024, elle était à destination des 46 conseils communaux et des chefs de village. La 2^{ème} formation a eu lieu fin mars sur 2 jours pour les femmes élues (photo ci-dessous) afin de développer leur leadership afin qu'elles puissent exprimer leurs besoins et conduire de futurs projets au sein des commissions thématiques communales. Cette formation a été un succès, les femmes ont demandé à pouvoir bénéficier d'autres formations comme sur la gestion des futures infrastructures notamment sur les cases de santé.



VOLET AMÉLIORATION D'ACCÈS À L'ÉDUCATION

■ **Action 1 :** ARCADE a constaté qu'il y avait de vieux tables-bancs qui dormaient dans une classe d'école à Thiabédji suite à un projet par l'état de construction d'école élémentaire à Thiabédji il y a 3 ans (photo ci-dessus) qui a permis d'avoir des tables-bancs neufs. L'école nous a autorisé à les récupérer et à les restaurer pour les redéployer dans une école qui en manquait. Il a donc fallu les convoier jusqu'à Kédougou pour les réparer. La commune mène chaque année en parallèle un programme d'entretien des tables-bancs en mauvais états mais cela ne permet pas actuellement de réparer l'intégralité des tables-bancs défectueux. L'école de Santanco a été choisie car elle est difficilement accessible et avait peu de mobilier fonctionnel.

■ **Action 2 :** Des actions en direction des jeunes ont été menées afin de permettre à 10 jeunes collégiens de pouvoir se rendre au collège plus facilement. Dix vélos ont été attribués entre 2 collèges de la commune (6 à Thiabédji et 4 à Bandafassi Peulh). Les vélos sont à disposition des jeunes uniquement durant le temps scolaire. ARCADE va mettre en place un partenariat avec les réparateurs locaux pour faciliter l'entretien de ceux-ci.

■ **Action 3 :** La construction de 2 salles de classes au collège de Bandafassi et d'un bloc administratif a démarré en mai. Le bloc va être construit pour le collège de Ibel car il n'en disposait pas. Une classe a été divisée en 2 afin d'accueillir les locaux administratifs. Avec la réalisation du bloc administratif, les cours pourront reprendre dans de meilleures conditions d'accueil pour les jeunes.

VOLET ENVIRONNEMENT

Nous avons organisé « une journée de salubrité », le samedi 22 mars, avec tous les collégiens de Thiabédji en partenariat avec le centre de santé. Les jeunes ont nettoyé le village ainsi que le centre de santé. Vous pouvez découvrir cette initiative sur la chaîne youtube (@ARCADEuneterrepourvivre) de l'ARCADE : <https://youtu.be/dy9BA-guPqI>

Cette journée a fait écho à celle qui s'est déroulée le samedi 12 avril à Portede-Savoie, organisée par le conseil municipal jeunes qui échange avec les jeunes de Bandafassi. Une projection et une nouvelle journée de ramassage dans un autre village va être organisée pour montrer les initiatives locales en France aux jeunes de Bandafassi sur la thématique de l'environnement et des déchets en particulier.

Rendez-vous sur le site de l'ARCADE pour découvrir les dernières actualités : <https://arcade-vivre.fr/actualites/>



MERCI !

Un grand merci à nos agents communaux qui embellissent chaque jour un peu plus notre commune.

Voici quelques-unes de leurs dernières réalisations.



Radars pédagogiques - Avenue d'Uriage



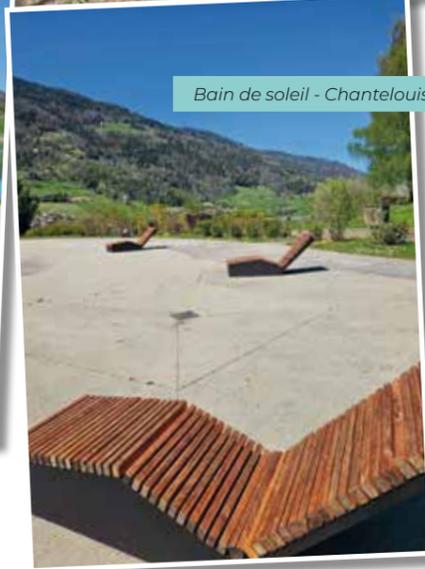
Escalier - Chantelouise



Matériel parcours santé



Tables de pique nique - bassin du Flumet



Bain de soleil - Chantelouise

CONFÉRENCE THÉÂTRALISÉE



Dans le cadre de la saison hors-les-murs ECHOS 2025, le 7 février dernier à la salle des fêtes, la commune a proposé gratuitement une conférence théâtralisée : L'art d'avoir toujours raison, de la Compagnie Cassandra.

Une pièce drôle, qui propose une réflexion sur la manipulation de la parole et des opinions. La salle était comble. Les spectateurs ont beaucoup ri et se sont bien amusés.

ECHOS, c'est une saison 100 % hors les murs dans le Grésivaudan portée par l'espace Aragon et l'Espace Paul Jargot qui réunit des propositions artistiques variées, au plus proche des habitants, dans vingt communes du territoire.

Rendez-vous en 2026 pour le prochain spectacle !



LA FOIRE À LA PIVOINE

C'est le samedi 29 mars dernier que c'est tenue la traditionnelle Foire à la Pivoine.

Malgré une météo très capricieuse, les commerçants, artisans et associations se sont installés puis de nombreux visiteurs ont bravé la grisaille et ont pu assister à différentes animations qui ont eu lieu tout au long de la journée.

Les stands des animaux ont notamment eu beaucoup de succès auprès des familles.

Un grand merci aux agents communaux qui font le nécessaire pour que cette journée se passe dans d'excellentes conditions



SOIRÉE APÉRO-LECTURES

à la médiathèque vendredi 28 mars dernier

Dans le cadre du printemps des poètes, nous vous proposons une animation de lectures à voix haute autour de poèmes et de textes lus par les bibliothécaires et les lecteurs (jeunes et moins jeunes !) qui souhaitent partager leurs lectures ou leurs écrits personnels.

La soirée était sous le signe de la poésie volcanique, thème de départ cette année.



UNE BELLE JOURNÉE CONVIVIALE ET REUSSIE

Pour sa 3ème édition, le 19/04/2025, la chasse aux œufs de Crêts en Belledonne a remporté un grand succès, organisée par les membres de l'association "CRETS EN FETE" déguisés pour l'occasion.

Le rendez-vous était pris dès 15h30 au parc Mon Exil pour un moment en famille où petits et grands se sont retrouvés, impatients d'écouter l'histoire de Choco Lapin et de partir à la recherche de tous les œufs cachés, derrière la mascotte " CHOCO Le lapin", dans une belle ambiance.

100 enfants étaient inscrits cette année et ils ont tous été récompensés par une attendue distribution de chocolats faisant office de trésor à découvrir à la fin

de la collecte et sans oublier le concours du plus beau panier.

Petite nouveauté appréciée de l'édition 2025, un endroit de recherche des œufs dédié aux plus petits dans la pelouse proche du bâtiment Mon Exil.

Musique et buvette étaient également au rendez-vous et enfants et parents ont tous passé un très bon moment en famille :

" j'ai trouvé plein d'œufs ..., on a tous aidé à remplir les boîtes magiques ..., on a récupéré le trésor..." sourires et bonne humeur pour preuves.

L'après-midi s'est achevée sur une promesse, tous se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle chasse aux œufs miraculeuse.



OPÉRATION TULIPES UNE 2ÈME ÉDITION RÉUSSIE !

Cette année encore, à l'initiative du CCAS, des tulipes ont été plantées au mois de novembre par les enfants de l'école élémentaire, du centre de loisirs Mikado et par les enfants du Barbaz. Les champs sont situés devant l'école élémentaire, au carrefour de la crèche et au Poutaz.

Le 2 avril, la cueillette débutait avec l'aide de l'association MVEG, des membres du CCAS et des bénévoles et a duré pendant presque trois semaines,

Les bouquets ainsi récoltés ont été proposés contre des dons devant l'école, devant Colruyt, directement sur le champ lors des cueillettes et sur réservation auprès de différentes associations. Ce projet intergénérationnel a eu pour objectif de récolter des fonds au profit de l'association Altacan (association support de la maison du Barbaz).

Les 425 bouquets vendus ont permis de récolter 2 126 €.

Pendant la cueillette, nous avons recueilli le maximum de bulbes afin de les faire sécher pour qu'ils soient replantés l'année prochaine par les enfants.

Rendez-vous l'année prochaine !





RECORDS EN VOL



Encore des records en vol parapente bi-place pour Michel (Titi) Macquet et son épouse au Kenya !

Début de l'aventure à Iten (ouest du Kenya) le 17 janvier 2025 pour leur deuxième année sur place.

L'objectif étant de tenter plusieurs records...

Ayant l'année dernière battu le record du monde de vitesse sur 100 km en aller-retour avec le SWIFT Max 1, l'équipe Ozone leur accorde le privilège de tester le SWIFT Max 2 en conditions réelles de vol de performance.

Michel Macquet et son épouse feront 8 vols en tout. Mais il suffira seulement de 3 vols pour que le SWIFTMAX, biplace de haute performance leur permette d'atteindre leurs objectifs.

Un nouveau record de vitesse sur 100 km en aller-retour à 35,94 km/h ; il bat son record personnel de 1 km/h !

Un 2^{ème} record battu : vitesse de 39,82 km/h sur 25 km en triangle FAI ; il bat le précédent record de presque 10 km/h !

Et enfin « LA » journée tant attendue pour tenter à nouveau le record de distance, loupé de peu quelques jours auparavant leur ouvrira un 3^{ème} et 4^{ème} records sur 1 seul vol : distance déclarée sur 234 km, distance libre 250 km (anciens records distance libre et déclarée : 231,1 km). Ils bouclent les 250 km en 7h30. Quel vol !



Tout cela a été un travail d'équipe, grâce à l'équipe d'OZONE, aux mécènes et au soutien de la commune de Crêts en Belledonne.

Pour suivre leurs futures aventures
instagram: titi_macquet_paragliding_pilot
facebook: titi macquet paragliding pilot

Titi se fera un plaisir de vous faire découvrir sa passion en vous emmenant avec lui en parapente dans la vallée Allevardine en le contactant à Banzai Aventure.



C'EST REPARTI POUR UN TOUR !

Le Tour Des Hameaux se tiendra comme tous les deux ans le premier dimanche de septembre.

Il sera toujours possible de revenir en marchant directement au point de départ.

Un parcours pour celles et ceux qui ne veulent pas trop faire de dénivelé sera prévu en aller-retour jusqu'à Montrenard.

Comme chaque fois, la musique accompagnera les randonneurs dans certains hameaux car ce tour est avant tout festif.

600 personnes avaient effectué le tour en 2023. Est-ce que vous serez plus nombreux cette année ?



Pour le savoir rendez-vous le 7 septembre à partir de 8h !

VIDE GRENIERS

L'association "Plaisir des Arts" organise son vide-greniers le dimanche 07 Septembre 2025 de 8h à 17h sur l'aire du lac de Morêtél-de-Mailles de Crêts en Belledonne.

Les informations et bulletins d'inscription sont disponibles en flyers dans tous les commerces de Crêts en Belledonne et des environs (Allevard, Pontcharra, la Rochette, Goncelin, Tencin, le Touvet.....). Des affiches, panneaux et banderoles sont aussi posés à différents endroits de la commune et ses environs. Les radios, les panneaux lumineux de Crêts en Belledonne et Goncelin diffuseront l'information.

Les bulletins d'inscription sont aussi téléchargeables sur le site internet de Crêts en Belledonne.

Nous vous attendons nombreux à cette belle manifestation.



REFUGE DU CRÊT DU POULET UNE NOUVELLE DSP D'ÉTÉ



Lors du conseil municipal du 14 février dernier, les élus ont voté la nouvelle Délégation de Service Publique d'été du refuge du Crêt du poulet. Celle-ci a été accordée à Chantal Pouchot-Bravoz et Pauline Musolesi (mère et fille), pour 2 ans à compter du 1^{er} mai 2025.

Pauline et Chantal ont une solide expérience en gardiennage puisqu'elles ont déjà tenu le refuge Jean Collet, les 7 Laux et la Fare (Oisans). Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne et belle saison d'été.

En plus de l'accueil des randonneurs, elles proposent un programme d'activités ludiques, de découverte, pour se détendre et partager en famille ou entre amis. A découvrir sur leur site web.

Les réservations sont obligatoires pour le repas du soir et la nuitée, et conseillées pour le repas du midi, notamment si vous venez en équipe.

06 88 40 26 30

cretdupoulet.belledonne@gmail.com

www.refugelecretdupoulet.com



ASSOCIATION L'ATELIER BD-MANGA

Du scénario à la planche finale, l'association vous propose de découvrir toutes les étapes de création d'une BD ou d'un manga.

Encadré par Riko, qui propose ces cours pour la 4^{ème} année à Crêts en Belledonne, enfants et adultes apprennent à construire une histoire, créer des personnages et des décors.

Les séances alternent entre travail sur son projet personnel et des exercices pour progresser en dessin : visage, corps et proportions, vêtements, ombres, perspective, etc. La mise en couleur se fait au crayon de couleur ou à l'aquarelle, ou bien aux feutres gris pour les mangas.

En fin d'année, un livre regroupant les meilleures planches et dessins des élèves est imprimé et distribué, pour garder un souvenir de cette année créative !

Deux créneaux de 1h30 sont proposés à la salle Mon Exil, le lundi soit à 16h45 pour les enfants à partir de 9 ans, et à 18h30 pour adolescents et adultes.

Les préinscriptions pour la saison 2025/2026 sont possibles dès maintenant et durant l'été, sinon rendez-vous au forum des associations !

Renseignement : 06 84 89 70 30 ou atelierbdmanga38@gmail.com

Informations sur www.rikostudio.fr/cours-et-stages

ASSOCIATION LITTLE BIRDS

Depuis cette année, l'association Little Birds propose des cours de chant tout âge à la salle Mon Exil de Crêts en Belledonne.

Adaptés au niveau de chacun et à la demande de chacun, Darany, notre professeur de chant, peut autant initier aux débutants qu'aux chanteurs et chanteuses intermédiaires. Au programme : travail de l'oreille musicale, échauffement physique et vocal ainsi que différentes techniques vous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de votre voix



Darany est spécialisée en musique actuelle et jazz, mais elle s'adapte à la demande. Durant les précédents stages, les élèves ont choisi leur chanson : de la soul, du rock, de la variété française, du RnB et même des chants de hutte ! Il y en a pour tous les goûts et toutes les personnalités !

Les stages sont proposés pendant les vacances scolaires, mais aussi hors vacances en fin de journée, sous forme de session de 4 à 6 semaines avec un ou deux cours par semaine.

Les dates de stages sont régulièrement communiquées sur la page facebook de l'association, mais n'hésitez pas à nous contacter et nous vous les communiquerons.

Tarifs à la séance :

25€ le cours individuel (1h)

20€ le cours collectifs (max 3 personnes par groupe) (1h30)

Contact : daranypro@gmail.com

<https://www.facebook.com/association.littlebirds>

Sur le temps périscolaire ou extra-scolaire, c'est un véritable bain linguistique tout en anglais que Sophie propose depuis septembre 2024 aux enfants de 3 à 11 ans

Alors que l'année scolaire se termine et que les inscriptions pour 2025/2026 sont ouvertes, ce sont plus d'une trentaine d'enfants de Crêts en Belledonne, d'Alleverd et de la Chapelle du Bard, de la petite section au CM2, qui ont pu apprendre l'anglais en s'amusant à la mini school RécréAnglais Pays d'Alleverd, située à Sailles.

RécréAnglais, c'est un concept innovant « clé en mains » pensé pour les enfants et pour les parents ! Sophie, formatrice bilingue certifiée, récupère vos enfants de 3 à 11 ans dès la sortie de l'école, le midi ou le soir, et se charge de tout, tout en anglais : transport, repas ou goûter, et activités pédagogiques. Pendant deux heures, chaque semaine pendant toute l'année scolaire, l'enfant bénéficie d'un « bain linguistique » en petit groupe (6 maximum), composé de rituels du quotidien et d'activités ludiques basées sur l'oral, la musicalité, le jeu et le plaisir. Le programme, développé par RécréAnglais, aborde de nombreuses thématiques : couleurs, animaux, food, seasons, sports, body, jobs, feelings, etc... Flashcards, jeux, activités récréatives et créatives en intérieur et en extérieur, chansons : tout pour apprendre l'anglais naturellement dès le plus jeune âge. Le tout dans un cadre cosy et au calme, « at home », qui change de la cantine ou de la garderie !



RÉCRÉANGLAIS PAYS D'ALLEVARD : 1 AN DÉJÀ !



Les formules proposées en 2025/2026 (inscription à l'année, une séance par semaine) :

- Lunch time : sur le temps de la pause déjeuner, de 11h30 à 13h30. Transport aller/retour école, repas, activités en anglais.

- Tea time : après l'école, de 16h30 à 18h30. Transport école/mini school, goûter, activités en anglais.

- Mercredi matin : horaires à venir. Activités en anglais, collation incluse.

De nouveaux créneaux ouvrent à la rentrée, n'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant !

Egalement pendant l'année, des stages vacances pour enfants de toutes communes, sur des thématiques variées (automne, Noël, culture britannique et/ou américaine...) A noter : MINI-STAGE « Back to school » : semaine du 25 au 29 août 2025. Dates et tarifs à venir.

Informations & inscriptions : sophie.million@recreanglais.com – 06 82 06 64 28

Pour ne rien manquer des actualités de la mini school, suivez-moi sur :

- Facebook : <https://www.facebook.com/recreanglaispaysdalleverd>

- Site internet : <https://www.recreanglais.com/nos-ecoles/ecole-anglais-pays-dalleverd>

RAPPEL

LE CCAS PROPOSE AUX PERSONNES DE 70 ANS ET + (domiciliées sur la commune) QUI SOUHAITENT PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ CULTURELLE OU SPORTIVE, UNE AIDE, SANS CONDITION DE RESSOURCES, SOUS LA FORME D'UN CHÉQUIER LOISIRS.

Date limite de réservation de votre chéquier : le 30 juin 2025.

Si vous ne l'avez pas encore réservé, prenez contact avec la mairie au 04 76 45 11 10.





NOS PETITS BONHEURS

Nos petits bonheurs" est une association qui réunit des assistantes maternelles autour d'une même envie, celle de partager toutes ensemble de jolis moments avec les enfants.

Depuis début avril, tous les mardis matins un temps est proposé pour pouvoir se retrouver dans les salles et jardin de "Mon Exil" pour le plus grand bonheur de tous !

L'association c'est en tout 17 adhérentes et 44 enfants qui peuvent profiter de ces matinées avec un système de roulement quand c'est nécessaire.

NOS OBJECTIFS ?

- Offrir un lieu chaleureux, de rencontres et de jeux aux enfants et leurs nounous (en complémentarité du RPE).
- Organiser des activités ludiques, d'éveil, créatives, sensorielles, de chansons et d'histoires, de motricité, de musique... Des activités en intérieur et en extérieur.
- Favoriser les échanges, l'entraide, la solidarité entre assistantes maternelles.

A QUI S'ADRESSE L'ASSOCIATION ?

A toutes assistantes maternelles agréés de Crêts en Belledonne et aux enfants qu'elles accueillent.

Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu et aidé à la réalisation de ce projet.

Et à tous les enfants, merci de la joie et l'amour que vous nous apportez chaque jour, vous êtes nos petits bonheurs !

Pour tout contact :

Candy Matencio, Présidente de l'association.

Tél. 06.23.04.09.38



LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque continue ses animations en direction des tout-petits. Vous êtes nombreux à y participer !



Pendant les vacances scolaires, avec Histoires, comptines et jeux de doigts, en mars et en avril, les thèmes de l'hiver puis du jardin se sont invités !

Le vendredi une fois par mois, un temps de lecture est également ouvert aux petits de la crèche, à ceux gardés par les nounous ou les familles. N'hésitez pas à vous inscrire !

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le printemps des poètes est une manifestation nationale qui a pour but de promouvoir la poésie sous toutes ses formes et vers tous les publics.

Cette année, avec l'accord des professeurs et de la directrice, nous avons fait irruption dans les classes, grimées et costumées au son de nos instruments de musique pour déclamer des poèmes aux enfants et leur en offrir un à chacun. Passé le moment de surprise, ce temps de partage et cette approche de la poésie, peu commune, furent appréciés par les enfants. Nous remercions tous les enseignants de nous avoir ouvert leur porte.



ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL

DANSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Cette année 5 classes de l'école élémentaire, du CP au CE2, bénéficient d'un projet d'Education artistique et culturelle ayant comme thème la danse. C'est grâce au partenariat entre les écoles, la mairie, la médiathèque et la communauté de communes que ce projet a vu le jour.

Les enfants sont allés voir un spectacle de danse à la maison de la culture à Grenoble : Waré mono, le 9 janvier pour les CP, CE1 et Les grandes eaux, le 31 janvier pour les CE2.

Ils ont pu bénéficier de la prestation offerte par les remailleurs du temps, groupe de danse de la renaissance de la commune de Crêts en Belledonne.



Prestation qui s'est déroulée en 2 temps. Une partie de démonstration de danse en costumes et une partie questions réponses avec les enfants.

En parallèle la médiathèque a proposé une exposition sur la danse ainsi que des accueils de classes autour de l'histoire de la danse.

Durant les mois de mai et de juin, les enfants vont avoir une initiation de 8 séances de Hip Hop avec la compagnie professionnelle AS2DANSE. Vous pourrez venir les admirer lors de leur participation à Festidanse le 28 juin au stade de Crêts en Belledonne.



LA FABRIC EN BELLEDONNE

ÇA BOUGE À LA FABRIC !

La fabric en Belledonne (espace associatif alliant boutique artisanale, lieu de coworking, atelier de confection et de transmission) continue d'étoffer son offre.

Ses dernières semaines, de nouveaux artisans ont rejoint notre équipe.

Outre des vêtements féminins et des sweats et t-shirts design, des articles pour bébé, des bijoux, des suspensions poétiques en fil de fer, des gravures sur bois, des savons et cosmétiques, de la maroquinerie et du miel..., vous pouvez maintenant retrouver des créations en bois chantournés (déco du coin du bois), des objets utilitaires en bois (atelier M'Wood), un coffret de bières de l'ivresse des Sommets, les bijoux en perles de miyuki et aussi les tisanes de Lanceurs de graines !



La Fabric en Belledonne partenaire du Collectif des indépendants du Pays d'Allevard (CIPA) a participé à la semaine "chasse aux oeufs". Il s'agissait pour les enfants de retrouver les oeufs cachés par les commerçants dans les rues du village, et de les rapporter dans le commerce identifié en échange d'un oeuf en chocolat.



Les artisans se sont réunis le mardi 6 mai dernier autour de planches apéritives préparées par Caroline du café Juste en Face !



LES ATELIERS À VENIR :

ATELIER COSMÉTIQUE : 14 JUIN

par Frédérique Bertaud (Les secrets du bens)

ATELIER ABAT JOUR : 10 JUILLET

par Florence Jourdain (Un fauteuil en terrasse)

STAGE COUTURE T-SHIRT ET FLOCAGE : 7 AU 11 JUILLET

par Céline Fallot (Du rose aux joues) et Émilie Perrin Toinin (Ré&mi)



Photos des ateliers précédents



POUR + D'INFOS SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ET/OU INSTAGRAM OU CONTACTEZ-NOUS

COL V LE MARQUAGE TEXTILE AU CŒUR DE BELLEDONNE

Spécialisée dans le marquage sur textile, Col V propose des solutions de personnalisation destinées aux professionnels, associations et particuliers.

De la pièce unique à la série nous vous accompagnons avec passion et savoir-faire.

Au-delà de la personnalisation, nous avons développé nos propres visuels inspirés par notre territoire. Collections de tee-shirts, sweats et casquettes aux fières couleurs de Belledonne rendant hommage à cette montagne emblématique et inspirante.

Régulièrement nous planchons sur de nouvelles collections. Designées en famille, chaque pièce, célèbre la créativité locale.



Pour découvrir nos réalisations, rendez-vous à La Fabric en Belledonne, dans nos boutiques partenaires, ou explorez notre univers sur <https://col-v.odoo.com/>

Seb : 06 35 56 95 50 / 38.col.v@gmail.com





ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Anticipez le contrôle de votre installation et découvrez comment l'entreprise BLANC TP peut vous aider

L'assainissement non collectif (ANC) est un dispositif essentiel pour les habitations non raccordées au réseau public. Il garantit la protection de notre environnement et votre santé.

Prochainement, vous allez recevoir un courrier de la Communauté de Communes (ComCom) vous informant de la date de contrôle de votre installation d'ANC. Pour vous y préparer sereinement et vous assurer de sa conformité, l'entreprise BLANC TP, expert en ANC, est à vos côtés.

COMPRENDRE LE CONTRÔLE DE VOTRE INSTALLATION D'ANC

La ComCom va prochainement procéder au contrôle de votre installation d'assainissement non collectif. Il est important de comprendre les différents cas de conformité :

1. CONFORME : Votre installation est jugée conforme si elle sépare correctement les eaux usées des eaux pluviales, comprend un système de pré-traitement (fosse), un traitement (filtre) et une évacuation (infiltration ou exutoire naturel).

Information importante : Les installations conformes de moins de 8 ans ne sont pas soumises à ce contrôle.

2. NON CONFORME : Des travaux importants sont nécessaires pour rendre votre installation conforme. Vous aurez un délai de 2 ans pour les réaliser.

3. NON CONFORME : Des améliorations doivent être effectuées. Vous disposerez de 4 ans pour réaliser les travaux nécessaires.

4. NON CONFORME : Dans ce cas, aucun travail n'est exigé.



ATTENTION AUX OBLIGATIONS ET AUX COÛTS

■ Refus de contrôle et amendes : Tout refus de contrôle entraînera l'application d'une amende. De plus, si vous ne vous présentez pas au rendez-vous fixé, des frais de 66 € TTC vous seront facturés.

■ Coût du contrôle : Le contrôle de votre installation est facturé 209 € TTC. Ce montant devra être réglé directement à la ComCom.



■ **Réaliser les travaux de mise en conformité :** Que votre installation soit classée non conforme rouge ou orange, nos équipes qualifiées prennent en charge tous les travaux nécessaires dans les délais impartis. Nous vous proposons des solutions adaptées à votre situation et à votre budget.

■ **Concevoir et installer de nouveaux systèmes d'ANC conformes :** Si votre installation nécessite un remplacement complet, nous vous accompagnons de A à Z, de l'étude de faisabilité à la mise en service.

■ **Assurer l'entretien et la maintenance de votre installation :** Un entretien régulier est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de votre ANC et éviter les problèmes lors des futurs contrôles.

POURQUOI CHOISIR L'ENTREPRISE BLANC TP ?

■ Bénéficiez de conseils d'experts pour une installation conforme

■ Confiez vos travaux à des professionnels qualifiés et expérimentés

■ Simplifiez vos démarches administratives

■ Contribuez à la protection de l'environnement

Ne laissez pas le contrôle de votre installation d'assainissement non collectif devenir une source de stress. Contactez dès maintenant l'entreprise BLANC TP pour obtenir des conseils personnalisés, un diagnostic de votre installation ou un devis gratuit. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner vers une solution d'ANC conforme, performante et respectueuse de l'environnement.

Téléphone : 04 76 97 52 43

Email : contact@blanc-tp.fr

Site web : www.blanc-tp.fr

BLANC
TRAVAUX PUBLICS



L'entreprise BLANC TP : votre partenaire pour une installation conforme et sereine

Une fois le contrôle de votre installation réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), l'entreprise BLANC TP vous accompagne pour identifier les éventuels points de non-conformité et vous conseiller sur les actions à entreprendre :



UNE ÉQUIPE DE CHOC DANS L'IMMOBILIER LOCAL !

Chez iad, nous croyons que la proximité, l'écoute et l'humain font toute la différence.

Et notre duo, c'est exactement ça : deux femmes passionnées, investies dans leur territoire, prêtes à vous accompagner de A à Z dans vos projets immobiliers.

■ **Fanny Carceles**, née à Allevard et résidente de la commune, est profondément ancrée dans la vie locale. Très impliquée dans l'économie du territoire, elle est à l'origine des Afterworks du secteur, dont le premier a eu lieu au Café Juste en Face à Crêts en Belledonne.

Après une reconversion réussie, elle est aujourd'hui conseillère en immobilier depuis plus de 2 ans chez iad.

■ **Lauriane Labbé** habite dans le Haut Bréda depuis 15 ans. Elle a gardé pendant 6 ans le refuge du Crêt du Poulet, avec son mari originaire de Saint-Pierre d'Allevard. Une belle expérience humaine, suivie récemment par une nouvelle aventure : elle vient de rejoindre l'équipe de Fanny pour mettre ses compétences et sa connaissance du terrain au service de vos projets.



VOUS AVEZ UNE MAISON, UN APPARTEMENT OU UN TERRAIN À VENDRE ?

On s'occupe de tout :

- Avis de valeur offert
- Prise de rendez-vous avec le diagnostiqueur
- Devis d'artisans si nécessaire
- Organisation et gestion des visites
- Coordination avec le notaire et préparation des pièces administratives
- Et bien plus encore...

Que vous soyez vendeur ou simplement curieux d'avoir un premier avis sur votre bien, nous sommes disponibles, proches de chez vous, et surtout à votre écoute.

Secteur : Allevard, Crêts en Belledonne, Haut-Bréda, ... et alentours !

Contactez-nous dès maintenant et rencontrons-nous autour d'un café pour parler de vos projets !

Fanny Carceles : fanny.carceles@iadfrance.fr - 06 45 00 37 52

Lauriane Labbé : lauriane.labbe@iadfrance.fr - 06 08 22 15 31

RAPPEL !

LE BRUIT

Le bruit est la première source de nuisances en France.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00





CENTRE BOURG : LA GRAND RUE FAIT ENFIN PEAU NEUVE !

Après de nombreuses années d'attente, les travaux de réhabilitation de la Grand Rue ont enfin commencé. Les travaux démarrés en février 2025 vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'automne. En parallèle, de nombreux chantiers sont menés sur la commune : travaux EDF de désenvasement du lac du Flumet ; réseau d'eau potable du chemin de Marabet, reprise de la toiture de la mairie, sur juin lancement d'une campagne de voirie (pata) etc.

TRAVAUX GRAND RUE

L'une des étapes importantes de l'aménagement du centre-bourg est en cours ! il s'agit du réaménagement de la Grand-Rue. Cette réhabilitation est vivement attendue par les élus, les riverains, les habitants et les commerçants afin de rendre le centre-bourg plus fonctionnel et plus agréable. Prévu dans le programme de travaux établi en 2020, ce chantier fait suite aux aménagements successifs de la rue des Ecoles (2021), du parking de la Fontaine (angle rue de l'Eglise, en 2022), des réseaux de la Grand Rue et les rues adjacentes (2022-2023) et du parking Mon Exil (début 2024).

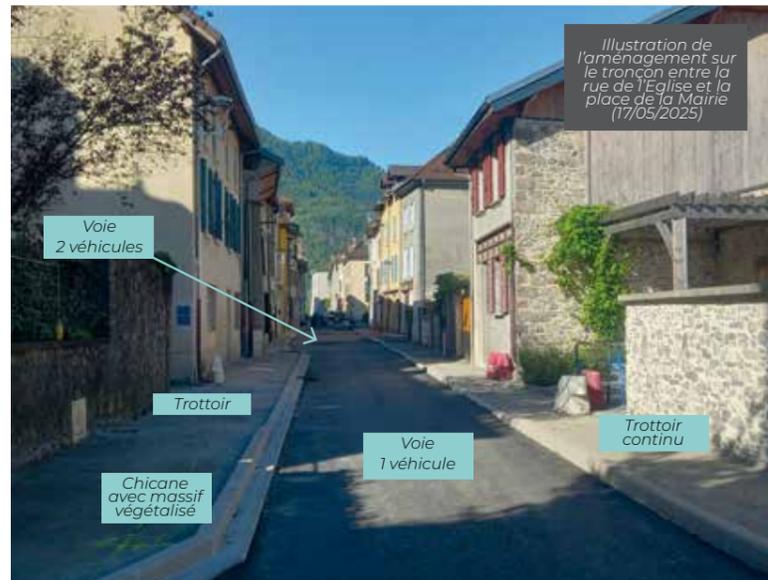
La nouvelle Grand Rue est prévue pour laisser plus de place aux piétons et pour apaiser les circulations motorisées. Un trottoir confortable de 1,40 m de largeur est aménagé en continu sur l'ensemble de la rue et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les carrefours principaux (rue de la Charrière, rue de l'Eglise, place de la Mairie) sont aménagés sous forme de plateaux ralentisseurs. La Grand Rue reste à double sens : la circulation des véhicules se fait alternativement à 2 voies ou à une voie grâce à l'aménagement de chicanes. Ces chicanes laissent plus de place devant la boulangerie, ou donnent lieu à de petits massifs végétalisés. Les deux entrées sud et nord sont reprises, le giratoire de la place du Foyer étant supprimé au profit d'un carrefour permettant de mieux réguler la circulation. Afin de conserver une bande de trottoir de chaque côté et la circulation à double sens sur certaines sections le trottoir sera ponctuellement franchissable pour permettre le croisement des véhicules tout en garantissant une priorité aux piétons.

Les travaux ont démarré en février 2025, de la place de la Mairie à la rue de l'Eglise. Cette tranche se termine en mai 2025 et laisse place aux travaux entre la place du Foyer et la rue de l'Eglise, qui mèneront jusqu'à l'été 2025. Pendant l'été, afin de limiter l'impact sur le trafic, le chantier passera sur le carrefour avec la route d'Uriage. Ensuite, le chantier se terminera par le linéaire devant la médiathèque. La section entre la grande rue et le parking Mon Exil sera également reprise pour formaliser le double sens vers le parking.

Les travaux ont été confiés au groupement NGE Guintoli – SMED pour le montant total de 1 110 136€ TTC.

Concernant la place de la Mairie, le projet envisagé par la commune et discuté avec les habitants en réunions publiques n'a pas pu être validé. En effet, du fait du classement monument historique du clocher de l'église, les services de l'UDAP souhaitent le maintien des alignements de platanes (malgré leur vieillissement et l'impact des travaux sur les systèmes racinaires) et l'absence de stationnement sur la place. Ces exigences étant contraires à l'idée de moderniser la place de la mairie, de la rendre plus accessible et plus vivante, les discussions avec les services ont été suspendues. L'aménagement de la place de la Mairie a été dissocié de celui de la Grand Rue pour permettre le démarrage de ce dernier. La réflexion reprendra sous quelques mois mais il est maintenant peu probable que des travaux de la place de la Mairie puissent être réalisés avant la fin du mandat.



Pour les travaux en cours dans la Grand Rue, la Commune remercie les habitants et les commerçants de leur compréhension et de leur adaptation aux contraintes quotidiennes.



Les autres chantiers sur la commune de ces derniers mois ont porté notamment sur la mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales dans la rue de la Ronzière et la rue de Planchamp. La communauté de communes du Grésivaudan va également réaliser des travaux de rénovation du réseau d'eau potable sur le chemin de Marabet à Morézet à partir de juin 2025. Par ailleurs, les travaux de remise en état de la toiture de la Mairie ont démarré en mai 2025. Enfin, le bâtiment du stade verra sa toiture rénovée au second semestre 2025.

A noter que le marché de voirie de la commune permettra de remettre en état nos voiries communales grâce à la technique classique du « point à temps automatique » ou PATA. Cette technique permet de reprendre ponctuellement les voiries ou les cunettes, notamment en cas de nids de poules, arrachements et faïençages. Le marché a été attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 90 267,30€ TTC.

TRAVAUX DE GESTION SEDIMENTAIRE DU BASSIN DU FLUMET

Les travaux de désenvasement du bassin du Flumet, portés par EDF, sont maintenant dans leur phase opérationnelle. En effet, les aménagements structurels sont terminés depuis l'automne 2024 : bassin de mise en charge (près de l'espace Chantelouise) et conduite d'évacuation des sédiments installée sous les voiries jusqu'à l'Isère au Cheylas, après un parcours de 7 km.

La phase d'essai de l'ensemble de l'aménagement est terminée, et les travaux de curage du bassin du Flumet ont donc commencé. Ils se poursuivront jusqu'à fin août 2025 dans un premier temps. Des interventions ponctuelles sur l'ensemble des regards de la conduite de transit sédimentaire

seront potentiellement nécessaires pour la maintenance, ceci jusqu'à fin septembre 2025.

Le chantier de curage proprement dit, grâce au robot @SUPER NESSIE, se déroule aux abords du bassin du Flumet. Merci de respecter les signalétiques pour votre sécurité et celle des intervenants.

NOUS VOUS INFORMONS QU'UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES POUR LE GRAND PUBLIC EST PRÉVUE LE SAMEDI 28 JUIN DE 10H À 17H.

Cet événement marquera la dernière phase du projet et offrira une occasion d'échanges entre le public et les acteurs du projet.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter cette adresse : <https://www.edf.fr/hydraulique-isere-drome/chantier-flumet-a-la-reconquete-de-la-performance-de-la-step-du-cheylas/actualites-du-chantier-et-impacts-routiers>



Informations pratiques :

■ Informations régulières :

PanneauPocket », panneaux lumineux, <https://www.facebook.com/people/Mairieceb/13565816730537/>

■ Historique des projets et travaux du centre-bourg :

<https://cresenbelledonne.fr/ta-une-nos-projets/> et Echo des Crêts n°16 à 27

■ Mairie de Crêts en Belledonne – Mme JOASSON Virginie (DST) ; M. DALBAN-CANASSY Daniel ou M. LAMBERT Pierre (adjoints) 04.76.45.11.10 – courriel : cresenbelledonne@mairieceb.fr (accueil) ou travauxcentrebourg@mairieceb.fr



FRELONS ASIATIQUES

Dans le cadre de l'exposition organisée par la Médiathèque 'Sauvons les abeilles', la mairie de Crêts en Belledonne a organisé deux événements qui ont fait le plein de visiteurs !

Le premier, le 04 février, était une réunion d'information sur le frelon asiatique. A la fois pédagogique et interactive, la cinquantaine de participants a pu en apprendre plus sur cet insecte nuisible, ses principaux dangers et les meilleurs moyens pour lutter contre sa propagation.

Le second a réuni une vingtaine de bricoleurs en herbe de tous âges motivés à fabriquer un piège à frelon asiatique maison !

En effet, piéger les reines de frelon asiatique est une étape importante, et la mise en place d'un dispositif au printemps et au début de l'automne permet de réduire le nombre de prédateurs. Il est important que la capture soit sélective, c'est-à-dire que le piège ne doit pas capturer des insectes non ciblés comme les abeilles.



Les participants ont ainsi appris à préparer, placer et entretenir un piège efficace et très peu onéreux !



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)



Frelon commun (jusqu'à 4 cm)



LES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN MAIRIE ET SUR : WWW.CRETSNBELLEDDONNE.FR

LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREVES

SÉANCE DU 16 JANVIER 2025

Acquisition de la parcelle AD808 située rue des Girardes en vue d'une régularisation de la voirie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide :

- D'approuver l'acquisition totale de la parcelle cadastrée AD 808 d'une superficie de 177 m² dont la maîtrise foncière est actuellement privée pour un montant de 5 528,00 €, en vue de son incorporation dans le domaine public communal.
- D'autoriser M. Le Maire à signer l'acte authentique d'acquisition et tous les actes afférents à cette affaire.

Convention relative à l'enfouissement de réseaux de communications électroniques à Sailles le Haut

Pierre LAMBERT indique qu'afin de fixer les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation de travaux de mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques, par Orange, se trouvant à Sailles le Haut, route du Levet, il est proposé une convention.

Le solde financier des prestations réalisées par chacune des parties se calculera par la comparaison entre le montant de la part due par la commune sur les travaux et études de câblages et le montant dû par Orange sur le matériel Génie civil. Le solde financier est favorable à la commune. Celle-ci fera parvenir à Orange pour un montant égal à 5024,75 Euros un titre de recettes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention relative à l'enfouissement de réseaux de communications électroniques à Sailles le Haut et autorise M. le Maire à la signer.

Sollicitation de demande de subventions pour l'acquisition de parcelles situées dans le périmètre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Sailles

La présente délibération a pour but d'autoriser M. le Maire à faire une demande de subvention pour acquérir les parcelles AE 505 - AE 224 - AE 237 - AE 238 en vue d'établir une harmonisation de l'ensemble des parcelles situés dans l'emprise de l'Espace Naturel Sensible du Marais de Sailles.

Ces terrains sont situés dans l'ENS du Marais de Sailles et ainsi soumis à un plan de gestion qui fixe les objectifs et définit les actions nécessaires à la préservation, l'entretien, la mise en valeur du site.

Ces parcelles sont aujourd'hui toutes bordées par la propriété de la Commune sur au moins un côté. Elles sont toutes classées au titre du PLU en Np : Secteur Naturel et forestier à préserver sur le plan paysager et/ou écologique - Zones humides protégées au titre de l'article L 151-23.

L'acquisition de ces parcelles, et son incorporation dans le domaine privé communal, permettra une meilleure gestion des parcelles de cette ENS.

L'acquisition de ces parcelles est proposée pour un montant de 5 834,00 €, réparties de la façon suivante :

Propriétaire	N° de Parcelle	Surface	Montant
VITALLY Gérard	AE 505	4 108 m ²	2 054,00 €
REYMOND LARUINA Michel	AE 224	2 346 m ²	1 173,00 €
LAMBERT Pierre	AE 237	2 749 m ²	1 374,50 €
FLAVEN Raymond	AE 238	2 465 m ²	1 232,50 €
		11 668 m²	5 834,00 €



Les frais d'actes seront de 2 112 € pour la globalité des parcelles, soit un coût total de 7 946 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide M. le Maire à faire une demande de subvention au conseil départemental dans le cadre des acquisitions des parcelles situées dans le périmètre de l'ENS du Marais de Sailles.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2025

Attribution de la Délégation de Service Public pour le gardiennage du refuge du Crêt de Poulet pendant la saison estivale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide

- D'approuver la proposition de la commission DSP ainsi que le contenu du contrat de délégation ;
- De déléguer à Pauline MUSOLESI et Chantal POUCHOT-BRAVOZ le gardiennage du refuge du Crêt du Poulet pendant la saison estivale, pendant 2 ans à compter du 1er mai 2025.
- D'autoriser M. le Maire à signer le contrat de délégation.

Dispositif d'aide à la formation BAFA

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide

- D'approuver le dispositif d'aide à la formation BAFA selon les critères suivants :
 - ▷ L'accompagnement se déclinerait par la mise en place d'un dispositif d'aide à la formation BAFA à hauteur 75 % du reste à charge du coût de la formation (après déduction d'autres aides éventuelles CAF...) avec une validation du stage pratique (14 jours) au centre aéré communal MIKADO, en fonction des possibilités et des besoins du service.
 - ▷ Le stage pratique se déroulera en 2 périodes au maximum, qui ne devront pas forcément être consécutives.
 - ▷ La commune versera à l'organisme formateur sa participation sur présentation d'une facture. Dans le cas où l'organisme formateur refuserait le paiement direct, l'aide financière sera versée au jeune sur présentation de la facture.
 - ▷ Dans ce cadre, les jeunes âgés de 16 à 25 ans, résidents à Crêts en Belledonne, quel que soit leur statut, pourront bénéficier d'une aide pour financer leur formation BAFA.
 - ▷ Le nombre des prises en charge financière des BAFA sera limité en fonction des possibilités de la commune et des besoins du service.
 - ▷ Les dossiers de demande prise en charge du BAFA devront être déposés l'année n-1, pour une réalisation l'année n. Les dossiers seront validés selon leur ordre d'arrivée.

Si le jeune échoue aux épreuves, la possibilité de remboursement de l'aide sera laissée à l'appréciation de la commune.

- De donner pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Tarif pour les sorties jeunes à Walibi

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des sorties jeunes à Walibi à 10 € par jeune des communes du pays d'Alleverd et charge M. le Maire de la faire appliquer.

Tarif Tour des Hameaux de Crêts en Belledonne

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de :

- Fixer le tarif du Tour des Hameaux comme suit :
 - ▷ 3 €uros pour les plus de 12 ans,
 - ▷ Gratuit jusqu'à 12 ans
- Charger M. le Maire de le faire appliquer.
- Charger M. le Maire de désigner le régisseur de recettes et son suppléant.

Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico-scolaire de Crolles (CMS)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention citée en objet qui prévoit la participation de la commune au frais de fonctionnement du CMS de Crolles à hauteur de 247,90 € pour 335 élèves (0,74 € par élèves) et autorise M. le Maire à la signer.

Convention relative à la distribution des secours entre les communes de Theys, Le Haut-Bréda et Crêts en Belledonne

M. Pierre Lambert, Indique qu'en raison de l'étendue du domaine skiable de l'espace nordique qui concerne plusieurs communes (Le Haut-Bréda, Theys et Crêts en Belledonne), il est indispensable de conclure une convention entre les différentes communes concernant la distribution des secours.

Il est proposé de fixer les modalités selon la convention jointe en annexe. La durée de la convention proposée est de 1 an renouvelable 1 fois de façon tacite.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention jointe en annexe,
- D'autoriser M. le Maire à la signer.

Répartition n° 1 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- ACTPA : 500 €uros
- Guitares en scène : 600 €

Acquisition de foncier forestier – secteur « Le plan et Le Moulin »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte d'acquérir les parcelles suivantes au prix de 1 300 € (frais d'acte inclus) et d'une contenance totale de 39 a et 75 ca sachant qu'une demande de plan de financement auprès de la Communauté de Communes a déjà été demandée afin d'obtenir 50 % du montant, soit un reste à charge pour la commune de 650 € :

Section	N°	Lieudit	Surface	Nature
G	121	FERRAND	00 ha 23 a 38 ca	Taillis
G	120	FERRAND	00 ha 16 a 37 ca	Taillis

- Accepte que l'acte soit dressé dans un office notarial et désigne M. Pierre Lambert, 1er adjoint, pour représenter la commune et signer l'acte.

- Autorise M. Laurent Brunet-Manquat à signer tous les documents préparatoires à la cession.

Vente de la parcelle AE 89

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la vente de la parcelle AE 389 au prix de 48 850 euros à la société Hivory, auquel viendront s'ajouter les frais de géomètre, de notaire et de publication à charge de l'acquéreur.



- Demande une cession temporaire d'usufruit d'une durée de 30 ans, permettant à la commune de conserver la nue-propriété du terrain. Dans ce cas, le prix proposé pour une vente classique ne sera pas réduit, même en cas de cession temporaire limitée dans le temps, avec une durée maximale de 30 ans.

- Demande en cas de démantèlement des infrastructures de téléphonie mobile, qu'Hivory s'engage à rétrocéder la micro-parcelle au vendeur dans un délai de 24 mois contre un paiement forfaitaire de 100 €, sous réserve que la commune accepte que le pylône soit démonté sans obligation pour Hivory de remettre le terrain à l'état initial, notamment sans enlèvement des fondations en béton.

- Demande que les mentions ci-dessus soient portées sur l'acte.

- Désigne M. Pierre Lambert, 1^{er} adjoint, pour représenter la commune et signer l'acte.

Vente de l'ancienne poterie située 151 Grande Rue

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la cession de l'ancienne poterie située 151 Grande Rue pour un prix de 125 000 €, frais d'agence inclus (9 500 €) soit 115 500 € net vendeur.

- Confie à l'étude notariale Dufresne le soin de dresser l'acte.

- Autorise M. le Maire à signer tous les documents préparatoires à l'acte, l'avant contrat et l'acte authentique lorsqu'il sera dressé.

Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état du four à griller de Crêts en Belledonne

Suite au désengagement du Département et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de demander l'aide de la CCLG comme suit :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	4 675 €	50 %
Sous-total (total des subventions publiques)	4 675 €	(80 % maximum)
Autofinancement	4 675 €	(20 % minimum)
TOTAL	9 350 €	100 %

Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état de la Tour d'Aquin située à Crêts en Belledonne

Suite au désengagement du Département et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	2 762,50 €	50 %
Sous-total (total des subventions publiques)	2 762,50 €	(80 % maximum)
Autofinancement	2 762,50 €	(20 % minimum)
TOTAL	5 525 €	100 %

Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état du clocher de Crêts en

Belledonne

Suite au désengagement du Département et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	6 052,25 €	37,50 %
Etat	4 037,50 €	25 %
Sous-total (total des subventions publiques)	10 093,75 €	62,50 %
Autofinancement	6 056,25 €	37,50 %
TOTAL	16 150 €	100 %

Sollicitation du fond de concours « Patrimoine » de la communauté de communes Le Grésivaudan pour la réalisation d'une étude sur l'état de l'église de Crêts en Belledonne

Suite au désengagement du Département et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte de demander l'aide de la communauté de communes Le Grésivaudan comme suit :

Financement	Montant HT sollicité	Pourcentage sollicité
CC Le Grésivaudan	3 400 €	50 %
Sous-total (total des subventions publiques)	3 400 €	(80 % maximum)
Autofinancement	3 400 €	(20 % minimum)
TOTAL	6 800 €	100 %

Demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour la reprise et l'isolation de la toiture du bâtiment de la mairie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'adopter l'avant-projet de financement pour les travaux de reprise et d'isolation de la toiture de la mairie pour un montant de 251 500 € HT.

- De solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local pour un montant de travaux de 251 500 € HT.

Prestation COS 38 chèques-vacances 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la souscription à la prestation facultative « Chèques-vacances » pour l'année 2025.
- Décide l'attribution de 150 € par agent et 50 € supplémentaires par enfant à charge de moins de 16 ans.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

SÉANCE DU 27 MARS 2025

Budget principal : approbation du Compte Financier Unique 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (M. le Maire n'ayant pas pris part au vote) :

- Approuve le Compte Financier Unique 2024 du budget principal.



■ Donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

■ Arrête le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Crêts en Belledonne comme suit :

▷ Un déficit d'investissement de 469 285,43 €

▷ Un excédent de fonctionnement de 1 446 056,93 €

▷ Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 422 070,30 €

Budget principal : affectation du résultat 2024 au budget 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve l'affectation des résultats 2024 au budget principal 2025 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	3 792 920,96 €	1 601 310,31 €
Recettes	4 322 819,75 €	1 360 034,26 €
Résultat de l'exercice 2024	529 898,79 €	-241 276,05 €
Report de l'exercice 2023	916 158,04 €	-228 009,38 €
Résultat de clôture 2024	1 446 056,83 €	-469 285,43 €

■ 002 Excédent de fonctionnement reporté : 554 701,10 €

■ 001 Déficit d'investissement reporté : 469 285,43 €

■ 1068 Affectation du résultat : 891 355,73 €

Impôts locaux : taux de fiscalité directe locale 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025 comme suit (hausse de 1,5 %) :

■ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,79 %

■ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,13 %

■ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,23 %

Approbation du budget principal 2025 de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide avec 19 voix pour et une abstention (Catherine Jouneau) :

■ D'approuver le budget primitif 2025 du budget principal de la commune de Crêts en Belledonne joint à la présente délibération.

■ D'autoriser M. le Maire en cas de nécessité d'avoir la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans une limite des 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Souscription d'un emprunt suite au vote du budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 19 voix pour et une abstention (Catherine Jouneau) :

■ Approuve dans le principe le projet qui est présenté et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses :

■ Décide de demander à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Sud Rhône Alpes, un prêt de 1 200 000 € remboursable en 15 ans au taux fixe de 3,60 % comme suit :

Travaux Grande Rue et voiries aménagements 2025	1 780 566,10 €
Emprunt	1 200 000,00 €
Subventions	225 000,00 €
Autofinancement par la commune	355 566,10 €
TOTAL	1 780 566,10 €

- Durée : 180 mois

- Taux client : 3,60 % en trimestriel

- Échéances trimestrielles

- Première échéance du prêt 3 mois après la date de déblocage des fonds

- Frais de dossier : 1 200 € (non soumis à TVA)

■ S'engage pendant toute la durée du prêt au nom du conseil municipal à créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances et à inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires.

■ S'engage à régler les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu.

Le conseil municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Il affirme en outre qu'aucune lettre d'observation de la Chambre Régionale des Comptes ne lui a été adressée et qu'aucun recours devant le Tribunal Administratif ne lui a été notifié.

■ M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, que le présent acte est rendu exécutoire en application de l'article L2131-1 du Code Général des collectivités territoriales.

Répartition n° 2 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Allevard Evénements : 4 900 €uros

■ Bel'donne running : 500 €

Approbation d'une convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

■ D'approuver la convention de coopération intercommunale pour le fonctionnement du réseau de lecture publique de la Communauté de Communes Le Grésivaudan valable jusqu'au 31 décembre 2026.

■ D'autoriser M. le Maire à la signer.

Contrats groupes mandatement centre de gestion de l'Isère

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations suivantes :

■ Les titres restaurant

■ La mutuelle santé

■ L'assurance statutaire

Etant rappelé que ces mandats ne préjugent pas de l'adhésion définitive qui devront impérativement faire l'objet d'une délibération le moment venu.

Régularisation foncière rue du Tigre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Approuve les rétrocessions suivantes :

▷ AC 68 partie a conservée par Mme Maryse Baboud-Besse : C.cad = 6a 50a

▷ AC 68 partie b (teinte jaune) à attribuer à la commune : surface mesurée = 30 m²

▷ AC 68 partie c (teinte bleue) partie à rattacher à la parcelle AC400 : surface mesurée = 17 m²

▷ AC83 partie d conservée par la commune : C.cad = 11ca

▷ AC83 partie e (teinte rose) partie à rattacher à la parcelle AC400 : surface mesurée = 5 m²

■ Accepte que les rétrocessions soient dressées par acte notarié et

désigne M. Pierre Lambert, 1er adjoint, pour représenter la commune et signer ainsi les documents nécessaires à ces rétrocessions.

■ Autorise M. Laurent Brunet-Manquat à signer tous les documents préparatoires aux transferts de propriété.

SÉANCE DU 17 AVRIL 2025

Création d'emplois non permanents à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité - Jobs d'été

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Décide de créer, pour faire face aux besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité des services :

▷ 7 emplois sur le grade d'adjoint technique (catégorie C)

▷ 4 emplois sur le grade d'adjoint administratif (catégorie C)

■ Dit que la rémunération sera fixée en référence au grade de recrutement et limitée à l'indice terminal du grade de référence.

■ Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

■ Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

Avenant n° 2 à la convention d'occupation par EDF du Lac du Flumet concernant la restitution de la base de vie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Accepte le principe d'une remise à la commune de la plateforme stabilisée, de la clôture, d'un portail et d'un portillon. Il est à noter qu'après la dépose des bungalows, un complément de clôture sera à réaliser à la charge de la commune.

■ Autorise M. le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention d'occupation par EDF du lac du Flumet pour la restitution de la base de vie.

Admission en non-valeur sur le budget principal de la commune

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur la somme de 2 015,47 €. Un mandat sera émis à l'article 6541.

Approbation de la convention de consultance architecturale avec le CAUE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

■ D'approuver le renouvellement de la convention de consultance architecturale.

■ D'autoriser M. le Maire à signer ladite convention et tous les autres documents y afférant.

Vente de l'ancienne poterie située 151 Grande Rue

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Approuve la cession à Pierre Bessat et Léa Didelle de l'ancienne poterie située 151 Grande Rue pour un prix de 120 000 €, frais d'agence inclus (9 500 €) soit 110 500 € net vendeur.

■ Confie à l'étude notariale Dufresne le soin de dresser l'acte.

■ Autorise M. le Maire à signer tous documents préparatoires à l'acte, l'avant contrat et l'acte authentique lorsqu'il sera dressé.

Reversement de la recette de la Foire de la Pivoine au profit d'une œuvre caritative ou d'une association

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'offrir l'intégralité de la Foire de la Pivoine, soit 1136 €uros à l'association « Crêts en Fête » au profit d'Octobre rose.

Désaffectation et déclassement du domaine public d'un terrain au Poutaz en vue de sa cession

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

■ Approuve le principe de la cession.

■ Constate la désaffectation du domaine public du terrain.

■ Prononce son déclassement du domaine public et son incorporation au domaine privé communal.

Répartition n° 3 des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

■ Espace Nordique du Barioz : 7 275 €uros

■ L'Échappé Belle (pour l'organisation de l'échappée étoilée) : 5 000 €

■ Coopérative scolaire de l'école maternelle : 12 787 €

■ Coopérative scolaire de l'école élémentaire : 30 779 €

■ Coopérative scolaire de l'école élémentaire/classe de mer : 15 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 18 voix pour et une abstention (Stéphane JOUVEL-TRIOUJON), décide d'attribuer une subvention de 575 € au Sou des Ecoles.

Demande d'engagement à la certification forestière - Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

■ S'engager à respecter le cahier des charges du propriétaire forestier certifié ;

■ Accepter que cette adhésion soit rendue publique ;

■ S'engager à mettre en place les mesures correctives qui pourraient être demandées à la commune par PEFC Auvergne-Rhône-Alpes en cas de non-conformité des pratiques forestières au cahier des charges du propriétaire ;

■ Accepter qu'en cas de non mise en œuvre par la commune des mesures correctives qui pourraient lui être demandées, la commune s'exposerait à être exclue du système de certification PEFC ;

■ S'engager à honorer la cotisation à PEFC (468,38 € pour 5 ans payable en 2025) ;

■ S'engager à respecter le cahier des charges relatifs à l'exploitation des bois qui seront façonnés et débardés sous la responsabilité de la commune ;

■ Signaler toute modification concernant la forêt communale ;

■ Demander à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier les engagements pris par la collectivité dans le cadre de cette adhésion.

Vente de tickets de spectacle pour les concerts de Mike & Riké les 14 et 15 juin 2025

M. le Maire expose que dans le cadre des Estivales de Crêts en Belledonne 2025, la commune souhaite proposer 2 concerts exceptionnels, de Mike & Riké, les 14 et 15 juin. Leur spectacle « Souvenirs de saltimbanques » aura lieu dans la salle des fêtes de Saint Pierre d'Allevard.

En raison de la renommée et de la qualité des prestations de ces artistes, il est nécessaire de fixer un tarif spécifique pour ce concert.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des concerts de Mike & Riké « Souvenirs de Saltimbanques » au prix de 10 € tout public et d'autoriser M. le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

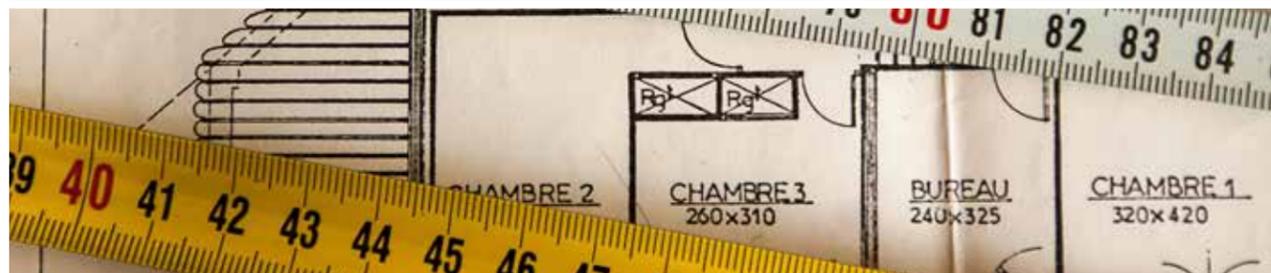


TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038 43924 10017	MATHIEU Maurice	157 Rue de la Charrière - 38830 - CEB	Reconstruction à l'identique maison sinistrée	27.03.25
PC 038 439 0371040 M01	DUPONT Daniel	16 Rue de Bramefarine - 38830 - CEB	Créat.p.entrée, trappe, escalier ext, modif dim fenêtr salon+côté cuisine, créat ens four/bq	06.02.25
PC 038 439 24 100 01 T 01	EARL 5 CRETS DIDELLE S.	A Lallier - 38830 - CEB	Transfert du permis	08.01.25
PC 038 439 2100 07 M01	JEAN-PROST Coline	1404 Route de Concelin - 38830 - CEB	Modif.p.entrée, gardes corps, dim. fenêtr, terrasse bois, teinte bardage/mur clôture	10.03.25
PC 038 439 25 100 01	LUQUIN PEYCELLIER F.	Aux Perrins - 38570 - CEB	Construction d'habitation familiale	01.04.25
PC 038 439 25 100 03	RIZZON Elian	19 Impasse de la Barrière - 38830 - CEB	Construction d'une maison en R+1	11.04.25
PC 038 26214 200 09 M01	SANTOS Christelle	121 Chemin de Plan Michèle - 38570 - CEB	Suppression de la terrasse + des deux ouvertures prévues au PC initial	10.04.25

DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 038 439 24 10148	HELIOT Myriam	4885 Route de Concelin - 38570 - CEB	ITE, changements des menuiseries, installation d'une PAC	17.01.25
DP 038 439 25 10001	BESSE François	113 Rue de la Marne - 38830 - CEB	Ravalement de façade	21.01.25
DP 038 439 25 10002	AVIZOU Denis & Clémentine	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Pose de volets Roulants	21.01.25
DP 038 439 25 10004	BAGNAUD Bernard	34 Impasse du Barioz - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	21.01.25
DP 038 439 25 10005	PRIME ENERGIE	22 Rue de la Charrière - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	13.02.25
DP 038 439 25 10006	MAGALHAES LOPES Epifanio	1552 Route du Vernay - 38570 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	21.01.25
DP 038 439 25 10007	FAVRE Myriam	314 avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	21.01.25
DP 038 439 25 10008	RAULT Jean-Marie	377 R. de la Chap St Christophe - 38830 - CEB	Clôture	20.02.25
DP 038 439 25 10009	COLLAS Isabelle	287 Route de la Roche - 38830 - CEB	Remplacement des 4 fenêtres + 2 portes fenêtres + 1 porte	10.03.25
DP 038 439 25 10010	DUHAUTOIS Auriane	176 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Création d'une porte fenêtre	25.02.25
DP 038 439 25 10011	DUHAUTOIS Auriane	176 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Isolation thermique par l'extérieur	25.02.25
DP 038 439 25 10012	VEYRET Daniel	139 Chem de l'Épine - 38830 - MONTGOUTOUX	Réfection toiture	25.02.25
DP 038 439 25 10013	FAVRE Myriam	314 avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Pose de volets roulants	25.02.25
DP 038 439 25 10014	EDF Solutions Solaires (DAVIDCAVAZ)	100 Chemin de Beauregard - 38570 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	25.02.25
DP 038 439 25 10015	COINDET Alain	31 Impasse du Petit Bossu - 38830 - CEB	Détachement d'un terrain à bâtir	10.03.25
DP 038 439 25 10017	Commune de CEB	82 Place du Stade - 38830 - CEB	Réfection de la toiture	13.02.25
DP 038 439 25 10018	SENECAL David	138 Rue de Bramefarine - 38830 - CEB	Agrandissement de fenêtre	14.03.25
DP 038 439 25 10019	Commune de CEB	Place de la mairie - 38830 - CEB	Requalification de la place de la mairie	27.03.25
DP 038 439 25 10020	Commune de CEB	1bis Place de la mairie - 38830 - CEB	Vitrine local PM	08.04.25
DP 038 439 25 10021	DOS SANTOS Adeline	325 Rue de Fanton - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	27.03.25
DP 038 439 25 10022	RAÏS Souhila	300 Route d'Allevard - 38830 - CEB	Chang. menuiseries (fenêtres + portes), PAC, réfection façade, Velux, volets	01.04.25
DP 038 439 25 10024	JANET Guy	13 Chemin de l'ancien Fort - 38570 - CEB	Agrandissement + création fenêtre et porte	01.04.25
DP 038 439 25 10025	DEBEAUMONT Annie	206 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Abri de stockage	23.04.25
DP 038 439 25 10026	FRANCOIS Denis	80 Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Changement porte de garage	11.04.25
DP 038 439 25 10029	EKO Habitations	77 Rue des 2 Bossus - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	17.04.25
DP 038 439 25 10030	GIGLI Lionel	14 Impasse des Acacias - 38830 - CEB	Pose de volets roulants	27.03.25
DP 038 439 25 10031	FRAISSE Bruno	106 Chemin du Beroud - 38830 - CEB	Réfection toiture	27.03.25
DP 038 439 25 10032	FERRIER François	33 Place de la Mairie - 38830 - CEB	Réfection toiture	11.04.25
DP 038 439 25 10033	ALPINA ENR	44 Impasse du Rapin - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	01.04.25
DP 038 439 25 10035	SIMON CHAUTEUPS Aurélie	147 R. de la Chap St Christophe - 38830 - CEB	Pose de panneaux photovoltaïques	17.04.25
DP 038 439 25 10037	GOMES Jean-François	10 Impasse des Ressorts - 38830 - CEB	Changement de fenêtres	17.04.25
DP 038 439 25 10038	PERRET Jacques	Les Chavannes - 38570 - CEB	Réfection de la toiture	17.04.25
DP 038 439 25 10040	FARNAULT Laetitia	452 Rue de la Ronzière - 38830 - CEB	Changement de la porte de garage	17.04.25
DP 038 439 24 10147 M01	LE BOURHIS Mathieu	758 Chemn de Marabet - 38570 - CEB	Modification du pan de toiture et ajout d'une fenêtre	11.04.25
DP 038 439 25 10041	DELAGE Laurent	292 Route de la Roche - 38830 - CEB	Clôture sur muret grillage + pergola bioclimatique	17.04.25
DP 038 439 25 10043	JOUVEL Monique	2327 Route du Levet - 38830 - CEB	Réfection de la cour	17.04.25
DP 038 439 25 10044	HANICOT Jean-Michel	214 Rue de la Marne - 38830 - CEB	Rempl. piliers & portail à l'identique + Bandeau ciment sous portail	17.04.25
DP 038 439 25 10045	BONCOURT Etienne	14 Montée de la Roche - 38830 - CEB	Auvent ajouré	17.04.25

PERMIS DE DÉMOLIR				
PD 038 439 25 100 01	DELAGE Laurent	292 Route de la Roche - 38830 CEB	Suppression des murs encadrants le portail	08.04.25



EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30.
40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Horme – Crolles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot

Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au Tél.04.76.97.32.52

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RPE (Relais Petite Enfance - Le Pré En Bulle)

Nathalie BORRAS
Tél.06.33.63.74.76
rpe.lepreenbulle@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.71.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline Clément, Lara Contessotto, Chloé Greze, Marie Le Normand, Irène Mirabel Ruiz, Cécile Roger
65 rue du Lac - Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac - Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac - 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry

Sébastien PELLOUX

Tél. : 07.45.14.29.51 - 50 place de la Mairie

Théo CONSTANCIAS Tél. 06.37.36.30.83

Adrien MOUNIER-POULAT Tél. 06.65.96.59.85
Place du Foyer

OSTÉOPATHE

Carole Ventura - 8 place du foyer
Tél 07.68.32.81.39

OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 - 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON Tél. : 04.76.97.24.41
Emmanuelle Gallot Tél. : 07.62.36.44.90
- 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

Nacera CHABAUD, Emilie PICCO

66 rue du lac, 38830 CEB

Tél : 06 16 60 29 89

Mail : cab38830@gmail.com

Prise en charge des soins à domicile, au cabinet sur rdv,

Permanence sans rdv de 8h à 9h les lundis mardis jeudis et vendredis (hors vacances et fériés)

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830 CEB
Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883 CEB
Tél 06.62.73.70.12

S.S.I.A.D. (service de Soins Infirmiers A Domicile) Croix Rouge Française à Allevard

Intervention à domicile, sur prescription médicale, pour dispenser des soins aux personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.
Rue du 8 mai 1945 38580 ALLEVARD
Tél. : 04 76 45 07 34
Mail : ssiadpa.allevard@croix-rouge.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

Téléphone : 3646
du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h
Courrier: 2 rue des alliés – 38045 GRENOBLE CEDEX 9

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au : 0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée de 8h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Mardi et jeudi de 14h à 17h45

Tél. 04.76.97.12.52

RAMASSAGE DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredis pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; Mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif :

Morêtél de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, et de la base de Loisirs de l'Aire du Lac

Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525).

www.sibrecsa.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

1 fois par mois Mairie d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences Conciliateur de justice

1 fois par mois Mairie d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

France service

Tous les mardi Mairie d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.94.10

LOGEMENT

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

24 av.de Savoie à Allevard Tél. 04.76.97.53.54

ENEDIS

Commune historique Morêtél de Mailles
Tél. 09.72.67.50.38

EAU

Tél. 04.76.99.70.00 – servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

Place de la mairie - 04.76.45.18.50
Horaires hors vacances scolaires :
Mardi de 16h00 à 18h30
Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30
Vendredi de 15h00 à 18h30
Samedi de 10h à 12h00

Horaires vacances scolaires (hors été) :
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30
Samedi : 10h à 12h
Horaires vacances scolaires d'été (fermée la 1ère quinzaine d'août) :
Mercredi et vendredi : 10h à 12h / 16h à 18h30

MAIRIE

MAIRIE

Tél. : 04.76.45.11.10
Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 17h, fermée le jeudi après-midi.

mail : cretsenbelledonne@mairieceb.fr
www.cretsensbelledonne.fr
Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

Député de la 5ème circonscription de l'Isère - Jérémie IORDANOFF

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Les ESTIVALES 2025

de Crêts en Belledonne

Ouverture des ESTIVALES
avec VANUPIÉ en concert gratuit samedi 7 juin

JUIN

Samedi 14 à 21h00
et
Dim. 15 à 14h30
**Mike & Riké
de Sinsemilia**
Salle des fêtes
(10 € tarif unique)



Samedi 21
**Fête de la musique
Marché local**
Bassin du Flumet
A partir de 15h00



Samedi 28
Festi'danse
Gymnase
A partir de 13h00

JUILLET

Vendredi 04
Karaoké
Café Juste en face
20h00



Samedi 05
**Cinéoiles
E.T.,
l'extra-terrestre**
Mon exil
A partir de 19h00



Lundi 14
**Vide-greniers
Démonstrations
sapeur-pompiers
Spectacle
Feu d'artifice
Bal**
Bassin du
Flumet

JUILLET

Samedi 26
**Bal
guinguette
«Le bal en
planches»**
Lac de Morêtél
20h00



AOÛT

Samedi 09
**Contes célestes
et Nuit des
étoiles**
Stade de foot
A partir de 20h15

SEPT

Vendredi 05
**Soirée années
80/90**
Place de la mairie
20h00



Dimanche 07
**Tour
des hameaux**
Inscriptions
salle des fêtes
8h00 à 10h00
(3 € + de 12 ans)

